

N° de sécurité sociale :
Nom (en majuscule) :
Adresse :
Mail :

Entre les soussignés :

Ci-après les dénommés **Blaise Alfred NGANDO et Mamadou BADJI** d'une part,
Et les éditions L'Harmattan, représentées par M. Pryn, Directeur.

Ci-après dénommées « l'Éditeur » d'autre part,

Il a été convenu, pour une durée initiale de deux ans, ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Objet du contrat

L'éditeur a décidé la création d'une collection portant le titre (provisoire)

Mémoires du Droit en Afrique

Et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Si, d'après l'adage romain, « *toute société connaît le Droit* » (*Ubi societas, ibi ius*), des mécanismes de juridicité ont toujours existé en Afrique pour réguler la vie des communautés depuis que l'homme y est apparu il y a plusieurs millions d'années. A ce jour, des éléments venant des cultures traditionnelles y vivent en opposition, voire s'entremêlent à des apports lointains venant de l'Egypte pharaonique, de l'islam, du christianisme et de l'Etat de droit occidental. Dans ce continent comme ailleurs dans le Monde, les matériaux (pouvoir, famille, propriété, héritage, contrat, délit, juge, procédure, etc.) avec lesquels est construit le Droit ont structuré une histoire juridique singulière qui reste à explorer. Conçue et dirigée par les Professeurs Mamadou Badji (Université Cheick Anta Diop de Dakar) et Blaise Alfred NGANDO (Université de Yaoundé 2-Soa), la collection « Mémoires du Droit en Afrique » entend mobiliser les historiens et autres spécialistes du Droit en Afrique pour ainsi contribuer à faire percevoir les enjeux, les étapes, les différences et les apports de ce continent dans la marche juridique de l'histoire universelle.

Il en confie la direction à **Blaise Alfred NGANDO et Mamadou BADJI** ci-après dénommés les directeurs de collection.

Les contrats relatifs à la propriété littéraire et artistique des œuvres publiées dans la collection seront directement conclus entre l'éditeur et les auteurs.

ARTICLE SECOND. Rôle du directeur de collection

Les directeurs de **Mémoires du Droit en Afrique** sont **Blaise Alfred NGANDO et Mamadou BADJI**

NUBA
n. s. a.